

L'écho du Cedapa

L'information technique pour gagner en autonomie

Les Néerlandais en colère

Dossier : Les Méteils

« Nous n'en n'avons pas beaucoup entendu parler dans l'actualité. Or le 10 juin, le gouvernement Néerlandais a annoncé, sans concertation, un plan de réduction d'ici 2023 de 70% de rejet de l'azote dans l'atmosphère, responsable de la pollution des cours d'eaux et des algues vertes. Cela se traduirait par une réduction de 30% des cheptels en tout genre dans le pays.

Ce « petit pays » est le 2ème pays exportateur agricole après les Etats Unis. Les fermes et les terres qui valent 10 fois plus chères que chez nous, sont transmises depuis des générations. Jusqu'à aujourd'hui l'Etat fonctionnait à coup de dérogations des plafonds d'azote organique imposés par la Directive nitrate, plafond stagnant depuis les années 2000 à 250 kg d'azote organique par hectare et par an. En France cela fait des années que les agriculteurs sont soumis au plafond des 170 kg d'azote organique par hectare et par an !

Les agriculteurs Néerlandais expriment leur colère par des manifestations, dont une devant le bureau de la Ministre chargée de l'azote. Eh oui ça existe là-bas ! La police a limité les débordements parfois violents en tirant, à balle réelle, sur les tracteurs, sans faire de blessé.

Ces dérogations accordées comme des permis de polluer, ont renforcé la compétitivité des élevages Néerlandais qui reçoivent désormais le revers de la médaille...».

Isabelle Connan, Administratrice au CEDAPA



Une année de pâturage dans le Trégor



Nous retrouvons Éric Le Parc, éleveur laitier à Cavan, dans le Trégor, secteur très propice à la pousse de l'herbe. Dans ce numéro, Éric nous explique comment s'est passée la saison estivale chez lui.

Un printemps globalement favorable à l'herbe dans le Trégor

Les 50 vaches laitières ont terminé le 2nd tour de pâturage mi-juillet. « Les 135 mm de pluie avec la chaleur du mois de juin ont permis une bonne pousse de l'herbe, ce qui m'a conduit à débrayer 20 ha sur l'accessible des vaches. Ces parcelles sont réintégrées dans le cycle de pâturage en août-septembre ». Il y a donc suffisamment de stock sur pied jusque début septembre. Éric pouvait donc partir sereinement en vacances.

Les vacances, ça se prépare !

Dès le mois de juin, Éric a commencé à préparer son départ en vacances prévu début août. « J'ai construit mon planning de pâturage pour que le déplacement des vaches soit simple et à proximité des bâtiments. C'est important de faciliter son remplacement et de bien rémunérer le travail, pour donner envie de pratiquer un système autonome et serein. ». Éric a réussi à trouver Clément, 18 ans, un jeune fils d'agriculteur, grâce aux bouches à oreilles. « je l'ai vu 2 demies journées avant mon départ pour lui expliquer le fonctionnement de la ferme, la gestion du pâturage des différents lots, la contention des animaux, etc. J'ai rédigé des fiches avec les consignes sur la traite, le pâturage des lots, les numéros utiles, les protocoles de soins... Et lui ai préparé mes petites recettes maison, comme l'anti-mouche ». Le remplacement s'est tellement bien passé qu'Éric est parti 3 semaines au lieu de 2 prévues : « Clément m'a appelé pour me dire que je pouvais rester une semaine de plus. C'est la première fois que je prends 3 semaines consécutives. Clément, même s'il découvrirait le système herbager à parfaitement bien géré le pâturage et les soins aux animaux en maintenant un volume constant au tank, dont il garde une certaine fierté et sans hâter le tour d'herbe ».

La gestion du pâturage estivale

« Il n'y a pas eu de pluie en juillet, en août il a dû y avoir 26 mm. La gestion du pâturage ne change pas chez moi, c'est la même tout au long de l'année : des paddocks de deux à trois jours au fil avant avancé matin et soir, pour donner

de l'herbe fraîche à chaque repas, ce qui facilite énormément le déplacement du troupeau, pour ne pas gâcher l'herbe, et pour une bonne repousse. ».



Paddock pâturé au fil avant au 25/08/2022

Pour ne pas accélérer le tour de pâturage les vaches ont accès à du foin depuis début août. « Le râtelier est dans une parcelle sur le chemin des paddocks, le temps que je lave la salle de traite, toutes les vaches mangent environ 2kgMS et ensuite je les pousse jusqu'au paddock. Les bouses étaient également moins liquides ». La reprise est chargée avec 6.5 ha de prairie et 2 ha de luzerne à faucher à la fin du mois. Les stocks sont assurés pour cette année, malgré une année météorologiquement compliquée.

La ferme en 2022

1 UTH, en bio depuis décembre 2019 et en MAEC SPE depuis 2016
56 ha de SAU : 54 ha en herbe, 2 ha de maïs. 67 ares accessibles en herbe / VL
52 VL, 49 à la traite
Production actuelle : 17kg/VL ; taux : 41/32
210 000 L vendus
Coût alimentaire : 38 €/ 1000L
Frais véto : 28 €/VL
EBE/ 1 000L vendus : 230 €

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

Formations à venir

Communiquer sur les atouts de l'élevage herbager avec un panneau devant sa ferme, jeudi 22 septembre 2022, secteur de Loudéac. Intervention d'Aurélien Habasque, spécialisée en stratégie de communication. Inscription auprès d'Anaïs Kernaléguen 07.64.44.45.23

Choisir des mélanges multi-espèces adaptés à mon système, mardi 27 septembre 2022 à Péderne. Intervention de Patrice Pierre. Inscription auprès de Léa 07 61 52 54 45

Journée d'échanges du groupe VGA sur **la sécheresse, les adaptations, le pâturage d'automne et les rations hivernales**. A Hillion le mardi 27 septembre. Le groupe est encore ouvert aux nouveaux! Inscription auprès de Maxime 07.64.44.45.06

Journée d'échange sur **la résilience des fermes et la réduction des coûts de production**. Le jeudi 10 novembre sur le bassin versant de la Lieue de Grèves. Inscription auprès de Léa 07.61.52.54.45

Comment préparer un vêlage et intervenir en cas de complication ? Le mardi 15 novembre 2022 (Lieu à définir)- intervention de Virginie Denizot, vétérinaire. Priorité aux éleveurs allaitants. Inscription auprès de Léa 07.61.52.54.45

Portes Ouvertes

Mardi 20 septembre à 13h30 à Caulnes. FRANCK SEROT EARL De La Petite Cloture : 97 ha de SAU, 67 ha de SFP, 22% de maïs, 1,5 UTH, 75 VL Normande et Holstein à 6 000 L/VL, 250 places de porc à façon. Au programme, différents ateliers animés par Franck, Eau du Bassin Rennais, le CETA 35, le GAB22, la CA, le CEDAPA, FD CUMA et Dinan Agglo.

Jeudi 29 septembre à 14h à Plougonven. Christian Salaün éleveur laitier a mis en place un système autonome, économe et résilient pour mieux transmettre sa ferme. 50 ha de SAU: 45 ha en herbe et 5 ha en blé, 60 VL, 4 500L/VL. 25€ coût alimentaire/ 1000L, 268€/1000L EBE. Au programme différentes ateliers animés par Christian, la CA, le CEDAPA et le GAB 29.

40 ans du CEDAPA

Samedi 1er Octobre, 20h à la salle du Dolmen à Quessoy, le CEDAPA vous invite à venir souffler ses 40 bougies et à danser ! Fest-noz, crêpes et galettes! Entrée 5€. Renseignements: Céline au 02.96.74.75.50

Annonces

FERME A TRANSMETTRE

Av Dépt 22, 20km de Lamballe, exploitation laitière conventionnelle 35 ha (location 30 ha, vente 5 ha) 80% herbe, 24 ha accessibles, 40 vaches, belle et grande maison d'habitation. Foncier fort potentiel. Bâtiments TBE, logettes, SDT 2*5, hangars, bureau indépendant. Peu de matériel, bel environnement.

Contact M. Jiquel Quatuor Transactions 06.46.63.78.65

CHERCHE SALARIE(E)

Exploitation en AB (gaec de kerdennet 29650 Guerlesquin) 65vl normandes, vèlages groupés, système herbager avec séchage en grange + atelier porcs et volailles en vente directe et transfo laitière recherche un/une salarié(e) à partir de début 2023. possibilité de temps partiel à 1/2, 3/4 ou plein temps. Possibilité de démarrer par cdd pour évoluer en cdi.

Poste basé sur la partie vl, traite, suivi du troupeau et gestion de l'herbe, travaux des champs...adaptable selon le profil de la personne.

Contact: Pierre Quéniat 0621790849 ou pierrequeniatt@gmail.com

Rejoignez-nous sur Facebook !



Facebook.com/CEDAPA

Un système herbager pour optimiser son système



La volonté d'arrêter les pesticides, les attentes sociétales axées sur le respect de l'environnement ou des charges liées aux intrants trop importantes sont les arguments qui ont poussé Jean-Luc Onen, éleveur à Pleslin Trigavou, à s'orienter vers un système plus herbager, en agriculture biologique et en vèlages groupés d'automne.

Un système intensif raisonné

A son installation en 1993, Jean-Luc décide de continuer le système dans lequel ses parents évoluaient et l'agrandi au fil du temps. En 2019, le système était donc caractérisé par l'élevage de 70 vaches laitières en Prim Holstein sur 97 ha de SAU dont : 32 ha de maïs, 32 ha de blé et 33 ha d'herbe dont 10,5 ha accessibles. Avec un total de 15 ares accessibles en herbe par vache, la ration était principalement composée de maïs ensilage, distribué toute l'année avec 1 tonne de correcteur par vache et par an. Les vaches produisaient environ 9 000 L/VL et Jean-Luc vendait environ 600 000 L par an. « Je me décrivais comme un agriculteur intensif raisonné. J'ai de bonnes terres profondes, des vaches à haut potentiel et je voulais optimiser cet ensemble. Par contre, je n'optimisais pas mon herbe. »

Un déclin multifactoriel

Dans ce système, quelques éléments questionnent Jean-Luc. « Ma principale motivation concernait l'arrêt des pesticides et autres produits chimiques. Quand je traitais, j'avais l'impression de m'empoisonner et je supportais mal le regard des gens. Mon père a développé la maladie de Parkinson. Ce n'est peut-être pas lié mais c'est un argument de plus. J'avais aussi l'impression de beaucoup travailler, de me donner du mal et d'avoir peu de considérations en retour. Je voulais un système plus cohérent vis-à-vis de ce qu'attendent les consommateurs. Par-dessus tout ça, en achetant des correcteurs, des produits vétérinaires et autres intrants, je faisais vivre beaucoup de monde autour de moi mais il ne me restait pas grand-chose à la fin ».

Le changement de système démarre en 2019. « Je voulais aller vers un système plus herbager, en agriculture biologique et être plus autonome. J'ai donc entamé ma conversion en mai 2020. J'ai aussi été convaincu par la mise en place d'un système en vèlages groupés d'automne. C'est un système qui me correspond car je suis quelqu'un d'assez carré. Quand je suis dans les vèlages, j'y suis vraiment et je les suis bien. Et c'est comme

cela pour toutes les autres tâches au cours de l'année. Tout est bien structuré et c'est ce qui me plaît. Le choix de grouper à l'automne a été assez naturel. Déjà pour répondre aux demandes des laiteries de réduire le lait de printemps et ainsi bénéficier d'un prix de vente plus attractif. Mais aussi parce que je trouve ce système très cohérent avec une optimisation du pâturage en automne, une ration hivernale maîtrisée et productive à condition d'en maîtriser les coûts. De plus, la production se maintient à un niveau important à la mise à l'herbe et au printemps. Ce système me permet aussi d'optimiser le pâturage en été où les besoins des vaches tarées sont faibles quand la pousse de l'herbe ralentit. Je participe au groupe VGA du CEDAPA. C'est appréciable, on peut s'appuyer sur ce que font les autres, échanger sur les méthodes des uns et des autres, et surtout se rassurer dans sa démarche de transition ».

Quelle ferme en 2024 ?

La mise en place de ce système est conditionnée par la bonne maîtrise de la reproduction. « Je cherche à grouper mes vèlages d'août à fin octobre, avec un âge au premier vèlage de 24 mois et 25 % de renouvellement par an. Il faut donc être intransigeant vis-à-vis des retenues à l'IA et ce n'est pas évident les premières années. » Jean-Luc a également en tête de réduire la part de maïs et de céréales pour augmenter la part d'herbe, conserver une rotation agronomiquement cohérente, réduire l'usage de correcteurs azotés, se libérer du temps en embauchant un salarié et en testant la monotraite 2 mois avant le tarissement et fermeture de la salle de traite 1 à 2 mois en été.

La ferme en 2022

1 UTH, en bio depuis mai 2022

97 ha de SAU : 55 ha en herbe, 18 ha de maïs, 24 ha de céréales. Pluviométrie : 780 mm

40 ares accessibles en herbe / VL (augmentation de la surface en herbe). Chargement : 1.5 UGB/ha de SFP

60 VL, 7 600 L produits/VL, 470 000 L vendus

Coût alimentaire : 68 €/ 1 000 L

5 mois d'herbe pâturé plat unique en 2021

EBE/ 1 000 L vendus : 167 €, VA/PA : 54.3 %

Maxime Lequest, animateur CEDAPA

Maîtriser la complémentation minérale de ses vaches

Les minéraux ont-ils un intérêt ? Oui ! Mais il ne faut pas oublier que les fourrages et les concentrés apportent des minéraux et vitamines. Alors peut-on se passer d'apports supplémentaires ? Pas forcément ! Julien Jurquet, de l'Idèle, a proposé une méthode à un groupe d'échanges du CEDAPA afin de maîtriser la complémentation minérale de son troupeau.

Intérêts des minéraux

Les minéraux ont un rôle essentiel dans la santé, la production et la reproduction des bovins. Dans les élevages français, les quantités d'aliments minéraux et vitaminiques (AMV) distribuées varient du simple au triple pour un même niveau de production ! Les minéraux étant essentiels et chers, il est important d'optimiser les apports complémentaires par rapport à son troupeau et à sa ration.

En exemple dans la suite de l'article, les apports pour Tulipe sont calculés, c'est une vache à 30 kg de lait/jour et 650 kg de poids vif à 4 mois de gestation.

Besoins des vaches en g/jour				
Entretien	Poids vif	Ca abs*	P abs*	Mg abs*
	600	15,4	14,5	6,6
	650	17,4	17,0	7,2
	700	19,4	19,5	7,7
Lactation	Lait en L			
	10	12,1	8,7	1,5
	20	24,2	17,4	3,0
	30	36,3	26,1	4,5
	40	48,4	34,8	6,0
Croissance	g/L			
	200	2,0	1,2	0,08
	300	3,0	1,8	0,12
Gestation	Stade			
	Fin du 7 ^e mois	3,8	2,8	0,3
	Fin du 8 ^e mois	6,7	4,2	
	Fin du 9 ^e mois	9,7	5,3	

Source INRAE 2018. *abs = absorbable

Calcul des besoins en minéraux majeurs

Les besoins nets (absorbables) de Tulipe, d'après la table INRAE ci-dessus, sont de : 43 g de P_{abs}, 54 g de Ca_{abs} et 12 g de Mg_{abs}.

Calcul des apports par la ration

Des tables INRAE, consultables sur le net, définissent les teneurs en minéraux des aliments, mais elles peuvent être très variables pour un même fourrage. En effet, le rendement dilue la teneur en minéraux. Ainsi il est préférable d'analyser ses fourrages. Concernant les concentrés, il est intéressant de savoir que la luzerne et la pulpe de betterave déshydratées sont riches en Ca et que les tourteaux de colza sont riches en P, une ration équilibrée avec 1,5 kg de tourteau de colza ne nécessite pas d'ap-

port supplémentaire de P. En revanche, le pois, le maïs-grain ou le blé en contiennent peu de minéraux. Au pâturage, une impasse de 2 mois est possible car l'herbe est naturellement riche en P et Ca, cependant elle ne couvre pas les besoins en oligo-éléments (Co, Zn, Se).

Si, par exemple, d'après les tables INRAE ou vos analyses, les apports par la ration de Tulipe sont de 35 g de P_{abs}, 23 g de Ca_{abs} et 10 g de Mg_{abs}, la formule suivante permet de calculer les déficits : **Apports AMV = Besoins_{abs} - Apports_{abs}** par les aliments. Soit un déficit de : -8 g en P_{abs}, -31 g en Ca_{abs} et -2 g en Mg_{abs}.

Calcul des quantités d'AMV à distribuer et du type d'AMV

Les minéraux ne sont pas assimilables à 100%. Il est donc nécessaire de prendre en compte un **Coefficient d'Absorption Réelle (CAR)** qui est de 40% pour le Ca, 60 % pour le P et de 20% pour le Mg. Il faut donc diviser les apports à réaliser, calculés précédemment en quantité absorbable, par leur coefficient d'absorption réelle pour calculer la quantité à distribuer. Pour couvrir les besoins, les AMV doivent contenir : 13 g de P (8 g ÷ 0.6), 77 g Ca (31/0.4) et 10 g de Mg.

Pour finir, il faut respecter un rapport de déficit entre le Ca et le P. Pour le connaître il faut diviser le déficit en Ca par le déficit en P, soit 77÷13= 6. Il faut donc un AMV qui dose 6 fois plus en Ca que en P. Ainsi les apports journaliers de Tulipe peuvent être de 300 g d'un AMV dont la teneur inscrite sur l'étiquette en g/100 g en P/Ca/Mg est la suivante : 4/26/5.

L'exercice est fastidieux, mais les éleveurs ont retenu qu'il ne faut pas se fier aux quantités journalières à apporter recommandées sur les étiquettes mais qu'il peut être intéressant de vérifier en faisant ses propres calculs ! Comparer les prix des différents fournisseurs, car certains proposent parfois des prix plus élevés que d'autres alors que les compositions se ressemblent.

Pour aller plus loin : Institut de l'Élevage, Brunschwig P., Les bonnes pratiques d'alimentation pour vaches en lactation, 2013

Hélène Coatmelec, animatrice Cedapa

Les méteils

Mélanges composés de céréales et légumineuses, les méteils constituent des cultures intéressantes dans les élevages herbagers conservant une part de maïs ensilage, pour sécuriser la ration à moindre coût. Selon leur mode de récolte en ensilage ou en grains, ils sont destinés à faire du stock avec un fourrage riche en protéines ou un concentré équilibré. Nous vous proposons ici de faire le point dans un premier temps sur les méteils grains, utilisés comme concentrés auto-consommés.

	Céréales				Légumineuses		
	Triticale	Avoine	Orge	Blé	Féverole	Pois fourrager	Pois protéagineux
Intérêts	• Très bon tuteur • Productif • Couvrant à l'installation	• Très couvrant à l'installation • Travail du sol • Plus productif et riche en protéine que le triticales	• Tolérance à la sécheresse	• Plus productif et riche en protéine que le triticales	• Travail du sol • Très bon tuteur • Bon développement en avril • Riche en protéine	• Fort développement • Valeur énergie supérieure à la vesce	• Plus précoce que le pois fourrager, pour pouvoir faucher très tôt • Moins sensible à la verse que le pois fourrager
Limites	• Ingestion limitée par les barbes • Valeur en protéine plus faible qu'une avoine	• Sensible à la rouille • Tuteur plus fragile que le triticales	• Moins productive en grains • Plus sensible aux maladies et à la verse • Peu couvrante	• Plus sensible aux maladies et à la verse • Peu couvrant	• Sensible au gel • Sensibilité aux maladies : <u>ascochytose</u>, botrytis en semis précoce • Moins digestible que les autres légumineuses	• Verse • Sensible au tassement et à l'hydromorphie	• Moins feuillu que le pois fourrager • Faible développement en printemps froid

Atouts et limites des espèces utilisés dans les méteils – issu de l'article « Quels mélanges pour un ensilage riche en protéines ? » REUSSIR LAIT, juillet 2019

Ajuster la composition de ses méteils

Le semis en association permet une complémentarité entre les espèces. Les graminées ont un rôle de tuteur pour limiter la verse (triticales, seigle), un potentiel productif (avoine, seigle), un pouvoir couvrant pour limiter les adventices (avoine), ou apportent l'énergie (triticales, blé). Les légumineuses permettent d'améliorer la teneur en protéines au mélange, et font bénéficier aux graminées l'azote atmosphérique fixé dans les nodosités. La résistance aux maladies est améliorée par le mélange, ainsi que l'adaptation aux conditions météorologiques changeantes : il y aura toujours une espèce du mélange adaptée aux conditions de la saison.

Pour un méteil grain, il faut faire correspondre les hauteurs de pailles des espèces, ainsi que leur période de maturité. Les mélanges binaires seront

ainsi plus faciles à gérer. L'avoine a l'inconvénient d'une tige qui peine à mûrir, elle reste verte quand le pois est mûr, cela peut compliquer la moisson.

Retour d'expérience de Jean-Pierre GUERNION à Hillion

La ferme en 2022

Pluviométrie : 650 mm/an

1,5 UTH, Bio - MAEC SPE 12 %

54 ha de SAU : 40 ha en herbe, 5,5 ha de maïs, 6,5 ha de méteil, 1 ha de sorgho (et 1,5 ha de colza fourrager en dérobée)

55 VL, 5 900 L/VL, chargement de 1,52 UGB/ha

50 ares accessibles en herbe / VL

300 000 L vendus

Coût alimentaire : 40 €/ 1 000L - EBE/produit : 47 %

Situé sur le littoral en secteur séchant, Jean-Pierre Guernion priorise la production de lait d'hiver

: dans ce but, les 2/3 des vèlages sont groupés à l'automne, de mi-septembre à début décembre. Le tiers des vèlages restants a lieu de février à avril. « *Mon objectif est de maintenir un niveau de production au-dessus de 20 L/VL/jour l'hiver.* ». Pour y parvenir, il distribue de mi-octobre à mi-avril une ration composée de 2/3 d'ensilage d'herbe et 1/3 d'ensilage de maïs, complétée par 1 à 2 kg/VL/jour de méteil aplati. « *Je trouve que les méteils apportent une bonne complémentarité en protéines et en énergie, ils seraient équivalents à une VL 18, si la part de protéagineux est supérieure à 30 %.* »

Une culture qui s'intègre bien au système herbager

Pour maintenir une bonne productivité des prairies et un chargement assez élevé, Jean-Pierre renouvelle ses prairies tous les 5 à 8 ans. Les méteils d'hiver trouvent naturellement leur place dans une rotation prairie temporaire – maïs ensilage – méteil. Après la moisson du méteil début août, le déchaumage arrive à une période propice pour le nettoyage des parcelles, avant la prairie qui sera semée en septembre. Autre intérêt des méteils : ils sont simples à conduire car ils ne nécessitent aucun désherbage. « *Avant, je passais la herse étrille mais cela abîmait les pois protéagineux.* » Grâce à ses 6,50 ha de méteil, Jean-Pierre est autonome en paille. La paille orge/pois peut servir à l'alimentation des génisses.

« *Il faut toutefois faire attention au reliquat azoté : après prairie, s'il n'y a qu'une année de maïs, le sol peut encore être trop riche en azote, cela peut profiter au pois qui aura tendance à verser.* »

3 types de méteil grain sur la ferme

Un méteil d'hiver destiné à la vente constitué de blé et féverole d'hiver (4 ha). Ce mélange est semé mi-novembre après maïs. L'itinéraire suivi est : broyage des cannes si besoin, labour, semis au combiné et c'est tout jusqu'à la récolte fin juillet ! Suite à la moisson, Jean-Pierre sème une prairie en septembre.

Un méteil d'hiver intra-consommé (1,5 ha). Ce mélange composé de orge/blé/pois/féverole est destiné à faire un concentré pour les VL. « *Si c'était à refaire, je mettrais moitié pois/moitié féverole à 50 kg chacun* » précise Jean-Pierre. Semé après maïs début novembre, ce méteil est récolté fin juillet. « *Le mélange est conservé en cellule et séché avec un ventilateur « thermobile » si besoin.* » Suite à la récolte, un colza fourrager

est semé, destiné à être pâturé en hiver.

Un méteil de printemps intra-consommé (1 ha). Ce méteil de printemps, également utilisé comme concentré VL, est composé d'orge et pois protéagineux. Le semis se fait mi-mars, après le colza fourrager pâturé l'hiver. « *Après le labour et le semis au combiné, j'enlève les cailloux et passe le rouleau. Ça me permet de moissonner plus ras car le pois protéagineux est plus court.* » La moisson de ce méteil a lieu début août.

Produire soi-même ses semences

« *Pour maîtriser les charges liées au semis, je multiplie les semences certifiées achetées. Je les sème en bordure de champ (150 kg/ha), dans de longs sillons, et je les récolte à part.* »

	Qté Kg/ha	PU €/kg	Total €/ha	Rdmt Qx/ha
Méteil d'hiver vendu			196 €	45 à 60
Féverole (achetée)	80	1,90	152 €	
Blé (fermière)	110	0,40	44 €	
Méteil d'hiver auto-consommé			200 €	50 à 60
Orge (achetée)	50	0,99	50 €	
Blé (fermière)	50	0,40	20 €	
Pois pr. (achetée)	75	1,23	92 €	
Féverole (achetée)	20	1,90	38 €	
Méteil de printemps auto-consommé			165 €	40 à 60
Orge (fermière)	115	0,40	46 €	
Pois pr. (achetée)	85	1,40	119 €	

Coût des semences méteil - EARL Mouettes Rieuses

Culture à double fin

« *Ce qui est intéressant avec les méteils, ce sont les différentes solutions intermédiaires qu'ils représentent. D'autres fermes peuvent cultiver des méteils binaires, par exemple le mélange triticales/féverole. A la récolte, les grains sont triés et séparés, le triticales est vendu et la féverole conservée pour être distribuée en complémentarité de la ration hivernale des vaches laitières.* »

Le méteil apporte une sécurité au système fourrager en tant que culture à double fin : en cas de printemps sec, le méteil destiné initialement à être récolté en grains peut être ensilé.

Le prochain numéro abordera les méteils fourragers.

Anaïs Kernaleguen, animatrice Cedapa

Une ferme école économe et autonome !

Resilience4Dairy, est un projet européen piloté par l'Institut de l'Élevage à l'échelle européenne et française et a pour but d'améliorer la résilience des fermes laitières, en évaluant collectivement et en diffusant largement les pratiques d'élevage qui la favorisent. Deux éleveurs du Cedapa, qui participent au projet, ont visité au printemps le domaine de Merval, à Brémontier-Merval (76), une ferme laitière 100% autonome et économe.

Un tournant sans précédent

La ferme du lycée agricole public est créée en 1989. En 1994, la fromagerie est lancée et le premier Neufchatel est vendu. L'activité cidricole se développe en parallèle. C'est en 2017 que Bertrand Cailly est embauché. Il a pour mission d'impulser une nouvelle orientation conjuguant à l'agriculture bio. Connu en tant que directeur au lycée agricole de Pixérécourt (Meurthe et Moselle), il avait mis en place un système économe en remettant de l'herbe pâturée dans le système fourrager et initié des réflexions sur l'agroforesterie. La ferme prend alors un virage à 180°, en questionnant le modèle économique en place. La reconception de système débute avec la conversion en AB en 2015. En 2017, le maïs ensilage et les concentrés azotés sont supprimés. Le système passe en tout herbe avec une part de pâturage intégral avoisinant les 270 jours par an, plus de 60 paddocks de 1 à 2 ha, et 3,5 kms de chemins stabilisés.

Un système performant

Avec des économies sur les temps de travaux des champs et une diminution des charges de mécanisation, la performance économique de la ferme augmente. Moins de charges, moins de lait par vache mais une rentabilité accrue ! La ferme fonctionne sur son budget propre, sans subvention, et finance les 11 salariés et ses investissements. Avec des coûts de production maîtrisés, les charges opérationnelles représentent 12% du produit brut de l'atelier lait. 83% du lait produit est transformé, le reste est livré à Biolait.

Atteindre la résilience

La reconception du système fourrager, en adéquation avec le potentiel herbager du lieu et une

meilleure maîtrise des charges, la valorisation des produits, l'évaluation des coûts de production et la renégociation des prix de ventes des fromages ont permis à la ferme d'être davantage résiliente. Bertrand a aussi réussi à impliquer l'équipe dans les choix de l'exploitation et à décloisonner les travaux entre ateliers. Les innovations sont nombreuses : économie circulaire avec l'utilisation du lactosérum de la fromagerie pour protéger les vergers en remplacement du cuivre et l'utilisation de copeaux d'arbres pour les vergers et la litière des animaux ; développement de l'agroforesterie ; gestion astucieuse des fils de protection des arbres plantés, qui servent aussi de clôtures aux pâtures et qui simplifie la conduite du pâturage.

La ferme en 2022

11 salariés pour 9.5 ETP.

120 ha de SAU, 104 de prairies, 4 ha de méteil, 12 ha de vergers. Pluviométrie : 800 mm/an.

470 000 L produits/an en bio, 4000L/VL

150 UGB, 116 VL Normandes, 100% monte naturelle.

Chargement : 1.3 UGB/ha.

Diversification : calvados AOC, pommeau AOC, cidre, vinaigre et jus de pomme, cœurs de Neufchatel AOP, miel AOP, , avec 18000 bouteilles de cidre et 220 000 fromages produits par an.

500 000€ de fromages vendus, 225 000€ de produits cidricoles.

Morgane Coulombel, animatrice Cedapa

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@orange.fr. Directeur de la publication : Fabrice Charles
Comité de rédaction : Amaury Lechien, Olivier Josset, Pierre Queniat, Charles Leconte, Guillaume Menguy, Yannis Collet
Animation, coordination et mise en forme : Cindy Schrader
Abonnements, expéditions : Céline Boulay
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.
N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : Commune :
Profession :

Je m'abonne pour :	1 an 6 numéros	2 ans 12 numéros
Adhérents / étudiants	23 €	35 €
Non adhérents / établissements scolaires	32 €	55 €
Soutien, entreprises	45 €	70 €
Adhésion Cedapa	100 €	

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLÉRIN cedex

☐ J'ai besoin d'une facture



Côtes d'Armor
le Département